

Arrondissement de Grasse



COMMUNE DE
SAINT-PAUL DE VENCE
(06570)

Nombre de conseillers	27
en exercice	27
présents	22
votants	23

Date de convocation et d'affichage :
18/02/2020

L'an deux mil vingt, le vingt-quatre février à 18h30 le Conseil Municipal de la commune de Saint-Paul de Vence, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de M. Joseph LE CHAPELAIN, Maire.

Etaient présents :

MM. LE CHAPELAIN Joseph; BISCROMA Pascal, CAMILLA Jean-Pierre, CHEVALIER Frank ; DELORD Jean-Michel, PADELLINI Vincent, ROUX François, STACCINI Pascal, VADO Alain, ISSAGARRE Christophe, BURGER Gabriel

Mmes Edith CAUVIN, CHARENSOL Sophie, COLLET Sylvie, DALMASSO Sandrine, ESCOLANO-LOCARD Alizée, GASTAUD Nadine, GUIGONNET Nadine, HARTMANN Laurence, VINCENT Eliane, VOISIN-PONZO Céline, Mme HOUZE Catherine

Procurations / Absents excusés :

M. TERREMATTE donne procuration à M. BISCROMA

Etaient absents: BOUKADIDA Fethi, CHRIST Véronique, FAUST-TOBIASSE Catherine, SOUMBOU Patrick.

Mme Laurence HARTMANN est élue secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Générale des Collectivités Locales.

Délibération N°24.02.2020_001

Objet : Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 19/12/2019

(Projet de PV diffusé aux élus le 24/12/2019)

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de valider le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 19/12/2019, diffusé à l'ensemble des élus le 24/12/2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

À l'unanimité

VALIDE le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 19/12/2019, diffusé à l'ensemble des élus le 24/12/2019.

*Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.*

Le Maire de Saint-Paul de Vence,
Joseph LE CHAPELAIN

